

Commune  
de Seloncourt 25230

DECISION DE NON OPPOSITION A DECLARATION PREALABLE  
DELIVREE PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE

N° DP 025 539 23 A0012

Demande déposée le 02/02/2023	
Affichée en Mairie le 02/02/2023	
Par :	Monsieur CLAUS Mendy
Adresse :	2 Rue des Champs au Prêtre 25230 Seloncourt
Sur un terrain sis :	Lotissement Le Clos Champêtre – Lot n°14 25230 Seloncourt
Cadastré :	539 AP 158
Nature des Travaux :	Édification d'une clôture

Surface de plancher créée : 0 m<sup>2</sup>

**Le Maire de la Commune de Seloncourt**

Vu la déclaration préalable présentée le 02/02/2023 par Monsieur CLAUS Mendy ;

Vu l'objet de la déclaration :

- pour l'édification d'une clôture ;
- sur un terrain situé Lotissement Le Clos Champêtre – Lot n°14 ;

Vu le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants et R 421-1 et suivants ;

Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 28/01/2014 et modifié le 04/10/2016, le 12/06/2018, le 17/03/2021 et le 12/04/2022 ;

Vu la délibération du conseil municipal soumettant à autorisation les travaux d'édification de clôtures en date du 28/01/2014 ;

Vu le règlement de lotissement Le Clos Champêtre ;

**ARRÊTE**

**Article 1** : La présente déclaration préalable fait l'objet d'une décision de non opposition.



Seloncourt, le 06/02/2023  
Pour le Maire, l'adjoint délégué  
Mathieu GAGLIARDI

**Observations** : il est porté à la connaissance du demandeur que le terrain d'assiette du projet est situé :

- dans la zone tampon d'une ligne électrique,
- dans une zone de sismicité modérée.